



SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

2^{ème} session extraordinaire de 2019

26 è 27 di ghjungnu

26 et 27 juin

2019/E2/063

Question déposée par Julien PAOLINI au nom du groupe Femu a Corsica

Objet : Filière bois

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Sous l'intitulé « filière bois », nous retrouvons un ensemble de secteurs - plus ou moins structurés - exerçant des activités autour du matériau bois. Cette filière est considérée à raison comme l'un des leviers potentiels pour le développement économique de l'île, notamment dans les territoires de l'intérieur. Bien entendu, le renouveau de la filière bois ne peut s'envisager que par une sylviculture basée sur la gestion raisonnée et durable des forêts territoriales, communales et privées.

La stratégie territoriale pour le développement de la filière bois adoptée en 2016 a acté la nécessité d'une démarche transversale au sein du Conseil Exécutif pour le pilotage du dossier ainsi que la création d'un service dédié au sein de la Collectivité de Corse. Malgré ces initiatives, le développement de la filière bois reste un sujet complexe associant une multitude d'acteurs ainsi qu'une diversité de thématiques connexes : attractivité touristique par le patrimoine paysager des forêts, protection de la biodiversité, activités de pleine nature ou encore maintien du pastoralisme et de l'agriculture de montagne.

Même si le bois énergie évolue de manière encourageante, même si le matériau bois est abondant et diversifié, même si le potentiel agricole en forêt est important, force est de constater que de nombreuses contraintes paralysent encore le développement de la filière : désordre foncier important, gestion perfectible des espaces et absence de sylviculture avec les risques inhérents à ces faiblesses, notamment les incendies et les problèmes sanitaires sur les peuplements. A cela, il faut ajouter un recul notable de l'accès à la ressource « bois » pourtant abondante et par conséquent, une quasi-absence de scieries (seulement 2 à 3 entreprises subsistent aujourd'hui) et de fabrication de menuiseries locales. Malgré ces contraintes et grâce aux dispositifs d'aides mis en place, de multiples initiatives ont récemment été entreprises et de nombreux projets ont trouvé une issue favorable dans l'île : construction de bâtiments publics, certification du bois, production de liège, fabrication de pellets et plaquette énergétiques, ou encore actions de formation et de recherche.

Face à ce constat, pourriez-vous, Monsieur le Président, nous dresser un état d'avancement des opérations réalisées et celles à venir, notamment dans les secteurs de la transformation du bois et de sa valorisation énergétique ? De quelle manière les politiques publiques de la Collectivité de Corse peuvent-elles impulser une nouvelle dynamique à cette « filière bois » et contribuer à sa structuration ?

Monsieur le Président, je vous remercie.